



VERNEVILLE

Juillet
2015

N° 18

Bulletin Municipal



Les bacs précédemment installés devant la mairie ayant été enlevés à cause des travaux de la route de Batilly ont trouvé une nouvelle implantation et ornent désormais avec bonheur l'entrée de Malmaison.

Dans ce numéro :

Mot du Maire	Page 2	Fête patronale, Travaux	Page 10
« Entrez dans la danse »	Page 3	Transfert de l'agence postale	Page 11
« Ecole buissonnière »	Page 5	Réfection rue de Batilly	Page 12
Théâtre , Cérémonie du 8 mai	Page 6	Visites de la lagune	Page 14
Maternelle et fête des écoles	Page 7	Etat civil	Page 15
Spectacle « Entrez dans la danse »,		Comptes-rendus de conseil	Page 16
Vide-greniers FC Vernéville	Page 8	Horaires d'ouverture Mairie, Poste, Déchetterie, Bibliothèque	Page 20

Mot du Maire

Chers concitoyens,

Je profite de ce bulletin municipal pour aborder des problèmes récurrents qui incommode de nombreux administrés respectueux des autres qui malheureusement subissent d'une minorité de personnes des actes d'incivilité :

- ◆ Nous sommes en pleine période estivale, pour le bien être de tous, je vous demande de respecter vos voisins qui dorment pour beaucoup la fenêtre ouverte pour rafraîchir leur intérieur. Evitez les nuisances sonores inutiles à toute heure du jour ou de la nuit . Respectez les plages horaires pour tous vos travaux de bricolage ou de tonte nécessitant l'utilisation d'engins à moteur.
- ◆ Des travaux ont été engagés rue de Batilly, ils comprennent la mise en accessibilité de la rue pour les personnes à mobilité réduite. Il est important d'avoir conscience de la nécessité de ne pas obstruer la circulation des usagers sur les trottoirs par le stationnement de vos véhicules et ceci sur tout le territoire communal.
- ◆ Très fréquemment, des déjections canines ponctuent nos trottoirs. Il n'est jamais agréable de les trouver devant chez soi. Aussi, les propriétaires de ces animaux sont priés de ramasser les besoins de leurs compagnons. Il existe en grande surface des sacs destinés à ce type de collecte.

Ces quelques recommandations valent pour tous et ne peuvent qu'améliorer notre sentiment de bien vivre ensemble. Je fais donc appel à votre bonne volonté et votre civisme.

Comme vous le savez peut-être, les prochaines élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. Ces dernières nous obligent à modifier la date du repas des aînés. Celle-ci est fixée au 7 février 2016. Je remercie les personnes concernées de bien vouloir réserver cette date sur leur agenda. Le spectacle de Noël pour les enfants reste quant à lui fixé au dimanche 20 décembre 2015.

Vous allez certainement voir des engins à proximité de la salle socioculturelle, il s'agit de travaux engagés et pris en charge par Metz-Métropole sur le collecteur d'eaux pluviales où s'étaient produits de nombreux effondrements. Ils consistent au remplacement d'environ 65 mètres de tuyaux d'assainissement de 800mm de diamètre par la société Colas.

Je vous souhaite, chers concitoyens, de bien vous reposer et de profiter au maximum de cette période estivale. La rentrée sera vite là, bonne fin de vacances à tous les enfants et à bientôt...

Le Maire

Mireille MAURY



Stages « Entrez dans la danse »

Vacances de février :

Comme elles ont l'habitude de le faire, les bénévoles de l'association aidées de quelques parents ont une nouvelle fois proposé aux enfants un atelier de bricolage durant les vacances.



Elles ne manquent pas d'idées, en plus de confectionner des masques, tambourins et boîtes à musique ; une idée originale, chaque enfant a été pris en photo et a pu décorer son visage selon ses goûts pour le maquiller et ressembler à un clown.

Vacances de printemps :

Les enfants raffolent de ces ateliers proposés par l'association « Entrez dans la danse ». Ils ont tous plaisir à se retrouver et confectionner différents objets. Cette année, tableaux magnétiques ou chouettes servant de pense-bête.



Bien sûr chacun attend après ces activités et différents jeux proposés le goûter préparé par les bénévoles.

Défilé de Carnaval

Les membres de l'association "Entrez dans la danse" ont cette année encore organisé le défilé de carnaval.

Princesses, pirates, clowns et même legos ont défilé dans les rues du village sous un soleil radieux.

Un char décoré a promené les enfants au cours de l'après-midi.



Pour clore cette cavalcade, tous se sont rassemblés, à la salle des fêtes pour partager un goûter préparé par les parents.

Chasse aux œufs

Pour la deuxième année consécutive, les membres de l'association "Entrez dans la danse" ont organisé une chasse aux œufs le lundi de Pâques.

Les plus jeunes devaient retrouver six œufs dissimulés dans le parc de l'école, parfois aidés par leurs parents qui se sont aussi pris au jeu. Petite nouveauté cette année, les plus grands devaient résoudre des énigmes.



Tous sont rentrés à la maison avec un sachet de friandises et chacun a passé un bon moment.

Exposition « GUERRE 1870 »

Monsieur Francis POCHON a présenté en avril dernier des panneaux et des objets militaires relatifs à la guerre de 1870 à la salle des associations.

Ces panneaux relataient les causes de cette guerre meurtrière, le mouvement des armées, la bataille du 18 août 1870, ses conséquences et sa mémoire.



Des panneaux représentant les combats sur les villages du Haut-Plateau, Saint-Privat, Amanvillers, Vernéville, Gravelotte et Rezonville, des quartiers et des églises totalement détruits, d'autres où figuraient les monuments érigés à la mémoire des soldats disparus et les manifestations patriotiques.

Deux d'entre eux présentaient des cartes postales anciennes du village de Vernéville (anciens cafés, Grand Rue d'antan, cimetière autour de l'église, frontière, etc...).

Cette exposition a eu lieu grâce à l'initiative de « l'école Buissonnière » dans le cadre de son activité « Culture et Patrimoine ».

Leçon d'histoire pour nos élèves

Pour faire suite à l'exposition de Monsieur POCHON, Jean-Luc OBLET membre de l'association « l'École Buissonnière » est venu dans les classes de Mesdames URIOT et MATHIEU compléter l'exercice de mémoire et d'histoire des élèves de Vernéville.

Le thème choisi était « nos villages au cœur des grandes batailles de 1870 ». Les enfants ont ainsi pu prendre conscience que nos villages de Vernéville, Gravelotte, Rezonville ou Vionville ont été le théâtre de nombreux combats.



Ils ont aussi pu comprendre la raison pour laquelle de nombreux monuments sont érigés sur le territoire de nos communes et pourquoi le conseil départemental a décidé de construire le musée de la guerre 1870 à Gravelotte.

Spectacle de théâtre

Une première pour les jeunes de l'atelier théâtre de l'Ecole Buissonnière, leur représentation a été d'une grande qualité. Les spectateurs ont fortement appréciés la prestation de ces jeunes acteurs. La pièce qu'ils ont présentée en première partie du spectacle s'intitulait « Le chat assassiné ».



Bravo à Chloé, Lana, Léa, Célia, Marie et Cloé.

En seconde partie les adultes ont joué une pièce de Jean-Claude Martineau nommée « La dégringolade ».

C'est avec plaisir que le public a retrouvé tous ces comédiens sur scène.

Cérémonie du 8 Mai



Le 70^e anniversaire de la Victoire des Alliés du 8 mai 1945 a été commémoré par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts en présence de Mireille MAURY, Maire de Vernéville accompagnée des membres du conseil municipal, des porte-drapeaux, des lorrains et lorraines de l'Union nationale des Combattants du secteur d'Amanvillers et environ.

Après lecture de la lettre adressée par M. Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'état auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, une messe a été célébrée en l'église de St Privat la Montagne.

A la recherche des doudous perdus

Le vendredi 12 juin, veille de la fête des écoles, les élèves de maternelle accompagnés d'acteurs amateurs ont présenté un spectacle d'improvisation qui venait clore un travail mené tout au long de l'année scolaire.

Les enfants ont participé à des ateliers théâtre au cours d'activités après la classe. Des parents sont venus présenter leurs doudous à tous les enfants de l'école.

Tout ce travail a permis de présenter un spectacle très apprécié du public venu nombreux.



La fête des écoles



Le samedi 13 juin, les enfants de l'école maternelle de Gravelotte et des écoles élémentaires de Rezonville et Vernéville ont présenté à leurs proches un spectacle longuement répété à l'école.

Danses et chants se sont succédés en fin de matinée et ont laissé place à un barbecue préparé par les membres de l'association "Les enfants d'abord" et quelques bénévoles venus leur prêter main forte.



Les enfants ont ensuite pu profiter des jeux: pêche aux canards, lancer d'adresse, etc... qui font leur bonheur chaque année.

Représentation de fin d'année

Vêtus de bien jolis costumes colorés, les danseuses de l'association « Entrez dans la danse », élèves de Martine Dancy, professeur de danse, ont une nouvelle fois fait preuve d'assurance et de coordination lors des différentes chorégraphies présentées.

Lors des changements de costumes, deux jeunes guitaristes Sullivan et Hugo nous ont interprété des morceaux de musique de leur répertoire.



A la fin de la représentation, un pot de l'amitié et des pâtisseries confectionnées par les membres de l'association ont été servis aux spectateurs et à tous les participants.

Vide-greniers



Le temps n'était malheureusement pas de la partie ce dimanche 21 juin 2015 pour le vide-greniers annuel organisé par le Football Club de Vernéville.

Même si bon nombre d'exposants avaient du renoncer, les chineurs ont pu profiter de bonnes affaires parmi les objets proposés.

FC Vernéville

Deux événements recensés durant ce premier semestre avec :

Fin de saison et bilan :



Vernéville est en mesure de présenter deux équipes seniors en championnat de Lorraine.

Ce résultat, elle le doit pour beaucoup à la bonne ambiance qui règne au sein du club.

Les dirigeants sont satisfaits quant au déroulement de la saison et remercient tous les bénévoles qui ont consacré de leur temps pour le confort et le plaisir des joueurs à porter les couleurs du FC Vernéville.

A noter également une progression régulière des équipes de jeunes encadrées par des parents motivés

Un plateau sportif à Vernéville:



Après que les jeunes pousses du FC Vernéville (*Equipes 1 et 2*) aient repris l'entraînement sous l'œil d'Olivier, ils participent régulièrement à des plateaux sportifs organisés par les clubs du secteur.

Cette fois, le plateau basé à Vernéville a permis une rencontre avec les clubs de St Julien les Metz, Châtel St Germain, Plantières1 et 2.

Fête Patronale

C'est sous un soleil resplendissant que la fête patronale a été inaugurée le 11 juillet en présence du Conseil Municipal, des représentants des associations et des forains.

Une fois le ruban coupé, tous ont été conviés à la salle Gabriel Watrin pour partager le verre de l'amitié avant que petits et grands puissent profiter des manèges et des attractions.



Le repas et la soirée dansante ont également remporté un grand succès. Le FC VERNEVILLE, organisateur de l'évènement, n'a pas ménagé ses efforts pour faire de ce week-end une grande réussite.

Travaux église



Préalablement aux travaux de ravalement des peintures de l'intérieur de l'église, il a été nécessaire de procéder à des travaux d'étanchéité.

Eclairage abribus

La municipalité avait signalé à Metz-Métropole il y a quelques mois l'absence d'éclairage de l'abri situé au début de la grand rue. Il est vrai qu'en hiver il est important pour les usagers des transports en communs de bénéficier de lumière.

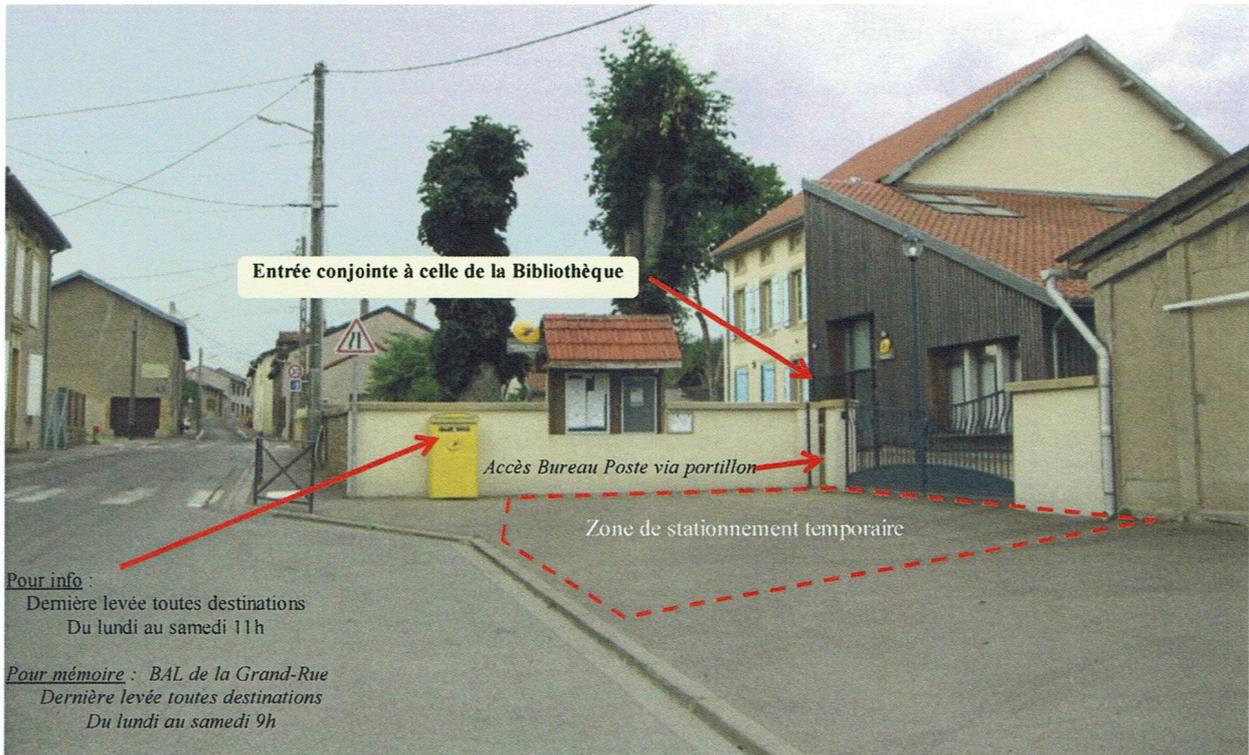
Ce sera chose faite pour la prochaine rentrée scolaire. La tranchée vient d'être réalisée et la gaine posée.



La Poste

Sa nouvelle implantation à/c du 23 mars 2015 :

36, rue d'Amanvillers (Bâtiment des Ecoles, des Associations et de Bibliothèque)



Son nouvel espace d'accueil :

Dans un contexte associé à la bibliothèque, l'optimisation de cet espace a permis d'accueillir le transfert de l'agence postale communale (*Condition imposée pour maintenir ce service public*). Sachant que le mobilier a été mis à disposition par les services de la « Poste », l'agencement de ce bureau a été réalisé par l'entreprise Lauer pour un montant de 1 644€ à la charge de la commune et par les employés communaux pour la décoration.



Faute de commerces de proximité, la commune a su conserver son agence postale fortement appréciée par les habitants.

Corinne, employée communale, est à votre service et heureuse de vous accueillir dans ses nouveaux locaux aux heures d'ouverture habituelles.

Travaux rue de Batilly

Par délibération du 11 juillet 2013, le conseil municipal décidait à l'unanimité d'engager des travaux de sécurité et procéder en même temps à la mise aux normes pour la circulation des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de la rue de Batilly.

Cette décision faisait suite au constat d'une vitesse excessive de 71 km/h en moyenne relevée par les services du conseil général.

Cette vitesse moyenne excédait celles de tous les autres axes du village de presque 20km/heure.

C'est la raison pour laquelle cette voie a été considérée comme prioritaire par rapport aux autres axes.



Concernant le montage du projet, la société Girard Etudes, Maître d'œuvre, nous avait conseillé de décomposer le marché d'appel d'offres en plusieurs tranches, une tranche ferme pour la sécurisation de la rue et deux tranches conditionnelles indépendantes, l'aménagement paysager du parvis de la mairie et la réalisation d'un parking en enrobé avec une vraie structure.

A l'analyse des offres reçues, il est apparu que les offres de certaines entreprises étaient pour certaines en dessous de l'estimation du projet.

Il a donc été possible pour la municipalité de réaliser l'ensemble du projet.

AMENAGEMENT DE SECURITE ET MISES AUX NORMES P.M.R. RUE DE BATILLY



MAITRISE D'ŒUVRE

GIRARD ETUDES

10 Rue des Hortensias

57255 SAINTE MARIE AUX CHENES

Tél: 09.52.77.97.90

Courriel: girardetudes@free.fr



ENTREPRISE

H.T.P.

15 Place de la Cimetière

57300 HAGONDANGE

Tél : 09.67.05.30.22

Courriel: htp.hagondange@orange.fr

COUT ET FINANCEMENT DE L'OPERATION

MONTANT TOTAL:	135 100 € HT
FINANCEURS:	
Commune de Vernéville	62 054.00 €
CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE :	
PACTE 57	49 046.00 €
AMENDES DE POLICE	24 000.00 €



La lagune

Celle-ci a fait l'objet de deux événements durant ce premier semestre avec :

L'étude du cycle de l'eau par les écoles :



C'est avec beaucoup d'attention et de questions que les enfants des écoles de Vernéville ont pu concrétiser et enrichir leurs connaissances, fraîchement acquises en classe, par la visite de la nouvelle lagune et tout cela, sur place au travers d'une petite randonnée pédestre depuis l'école.

Les techniciens d'Haganis ont présenté les différents éléments de cette lagune et la fonction de chacun d'entre eux. Cette jeune génération a aussi été sensibilisée aux travers de recommandations de bon comportement, afin de préserver cette merveilleuse biodiversité.

Trois nouveaux locataires :



A la faune existante composée de canards, de poules d'eau et de hérons, trois cygnes sont venus découvrir le site à la fin du mois d'avril.

Il s'agit là d'un panorama tout à fait inattendu.

Malheureusement, ils ne sont pas restés !

Etaient-ils en transit ou reviendront-ils ultérieurement ?

ETAT CIVIL

Naissances:



Juliette JAEQUES CEVENINI, le 7 février 2015

Victor CISAMOLO, né le 15 avril 2015

Décès:



Jean WATRIN, le 7 février 2015

Anna VALENTIN née LOUIS, le 23 février 2015

Anna GUERNIER née SCHAUT, 30 avril 2015

Marguerite RUELLE née LESNE, le 23 mai 2015

Huguette TONDS née ANCEL, 1^{er} juin 2015

FERMETURE MAIRIE

MAIRIE : Fermée du 17 août au 28 août inclus.

En **cas d'urgence**, s'adresser au Maire ou à ses Adjointes:

M. MAURY : 03.87.61.84.80

S. MONARDO : 06.78.40.37.27

D. NAUT : 03.87.31.18.56

P. THIEL : 06.80.44.60.33

COMPTES - RENDUS DU CONSEIL

Séance du 29 janvier 2015

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, décide :

D'approuver le plan local d'urbanisme après prise en compte des observations des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique.

Conformément à l'article R 123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage en mairie durant un mois,
- d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

La présente délibération sera exécutoire dans un délai d'un mois suivant sa réception par le préfet si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au plan local d'urbanisme ou dans le cas contraire à dater de la prise en compte de ces modifications.

Conformément à l'article L 123-10 du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

DROIT DE PREMPTION URBAIN

Rapport : Par délibération en date du 17 décembre 1994, le Conseil Municipal a institué un droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et d'urbanisation future du POS de VERNEVILLE en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, de certaines opérations d'aménagement, en application de l'article L 211-1 du code de l'urbanisme.

La définition spatiale des zones urbaines et à urbaniser ayant évolué avec l'approbation, le 29 janvier 2015, de la révision générale du POS en forme de PLU, il convient de prendre une nouvelle délibération permettant d'instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble du nouveau champ des zones urbaines et à urbaniser du nouveau PLU.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- de confirmer l'institution d'un droit de préemption urbain tel que défini à l'article L 211-1 du code de l'urbanisme sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il a été approuvé par délibération du 29 janvier 2015 ;
- d'afficher la présente délibération en mairie pendant un mois ;
- d'insérer une mention de cette délibération dans la rubrique d'annonces légales de deux journaux diffusés dans le département ;

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE – ATTRIBUTION DU LOT

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Consultative de la Chasse Communale s'est réunie le 9 janvier 2015 afin de procéder à l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres pour le renouvellement du bail de la chasse communale. Le Maire fait part au conseil des remarques émises par la Commission concernant les 3 candidatures déposées.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'attribuer le lot unique de la chasse communale à Monsieur Alain LIGNON, domicilié 15 rue du Général de Gaulle à Longeville-les-Metz (Moselle) pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, pour un loyer annuel de 1 755 €.
- charge le Maire de signer le bail de location.

NOMINATION D'UN ESTIMATEUR DE DEGATS DE GIBIERS ROUGES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide de nommer Monsieur TORLOTING Michel domicilié à GRAVELOTTE (Moselle), comme estimateur de dégâts de gibiers rouges sur le territoire de la commune de VERNEVILLE.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Afin de protéger la commune et d'optimiser les missions de chacun lors des locations de la salle socioculturelle, il a été nécessaire de réactualiser l'ancienne convention. Un petit groupe de travail a préparé une nouvelle convention qu'il a soumis tout d'abord à la commission de gestion de la salle socioculturelle. Suite à cette concertation, la convention modifiée est présentée en conseil municipal. Après cette présentation, le Maire propose au conseil municipal de l'adopter pour les locations dont la date de prise de possession des locaux sera postérieure au 31 août 2015.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de modifier la convention de location de la salle socioculturelle comme annexée à la présente. Cette nouvelle convention prendra effet pour les locations qui interviendront à partir du 1^{er} septembre 2015.

REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à compter du 1^{er} septembre 2015, les tarifs de location de la salle socioculturelle comme suit :

Pour les habitants de VERNEVILLE, Associations communales et intercommunales

Durée de location	Grande + petite salle + cuisine	Petite salle + cuisine
24 heures	240 €	160 €
Forfait Week-end	330 €	195 €

Durée de location	Grande salle + Petite salle	Petite salle seule
24 heures	150 €	120 €

Pour les extérieurs de VERNEVILLE		
Durée de location	Grande salle + cuisine	Petite salle + cuisine
24 heures	395 €	245 €
Forfait Week-end	590 €	370 €

Durée de location	Grande salle + petite salle	Petite salle seule
24 heures	240 €	180 €

A noter qu'un tarif privilégié est appliqué, à raison d'un maximum de trois locations annuelles, aux associations sans but lucratif dont :

- le siège se situe sur la commune

et

- qui exercent leurs activités de manière régulière dans les locaux communaux, la première est gratuite et les suivantes au tarif de 90 €.

Les associations intercommunales pourront bénéficier du tarif préférentiel accordé aux associations de Vernéville, si la municipalité les juge d'intérêt collectif pour la Commune.

Aux familles de la Commune, la municipalité met gracieusement à disposition la salle à l'occasion des obsèques d'un administré, sous réserve de disponibilité de la salle.

APPROBATION DES TARIFS DE REMPLACEMENT DE VAISSELLE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à compter du 1^{er} mars 2015, les tarifs de remplacement de la vaisselle de la salle socioculturelle.

DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de subvention émanant de l'école « Val de Mance » à Ars-sur-Moselle afin de financer une partie d'un séjour en classe de neige pour un élève de la localité inscrit en CLIS dans cette école.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- décide d'allouer une subvention d'un montant de 60 € à l'école du « Val de Mance » pour le séjour en classe de neige programmé du 26 au 30 janvier 2015.

DIVERS

Les travaux de traitement de la charpente de l'église sont achevés. Au cours de cette intervention, d'autres problèmes sont apparus. Il s'avère nécessaire de renforcer certains éléments (chevrons, poutres etc...) de la charpente.

L'agence postale communale sera transférée dans les locaux de la bibliothèque municipale. Ce transfert devait intervenir le 2 mars prochain mais la société fournissant le matériel de bureau à la Poste ayant déposé le bilan, le transfert est reporté à minima au 9 mars prochain.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil municipal a examiné et adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2014 qui fait apparaître comme résultat de clôture les chiffres suivants : pour la section de fonctionnement un excédent de 328 729,47 € et pour la section d'investissement un excédent de 34 368,55 €.

COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 pour la Commune de Vernéville par le Trésorier, visé et signé par l'ordonnateur, n'apporte ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement 2014, soit la somme de 328 729,47 €, est affecté pour un montant de 83 131,45 € en section d'investissement et 245 598,02 € en section de fonctionnement.

FIXATION DU TAUX DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à la majorité les taux d'imposition des trois taxes directes locales comme suit :

10,35 % pour la taxe d'habitation

12,08 % pour le foncier bâti

47,08 % pour le foncier non bâti

BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil municipal, après avoir examiné le budget primitif de l'exercice 2015 et après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le budget primitif arrêté en recettes à 512 193,02 € et en dépenses à 440 354,00 € pour la section de fonctionnement et à 304 300,00 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Le budget a été voté à l'unanimité.

DIVERS

Points sur les travaux :

Les travaux engagés sur la charpente et la toiture de l'église sont achevés. Un renforcement de certains chevrons et de poutres a été nécessaire. Ces travaux supplémentaires ont été confiés à l'entreprise Chanzy Pardoux pour un coût supplémentaire de 5 755,92 € HT.

Les travaux de la rue de Batilly sont en cours, ils ont débuté par l'empierrement du parking en face de la mairie et se poursuivront par la pose de bordures, aménagements de sécurité et réfection des trottoirs côté impair de la chaussée. Les travaux côté pair sont prévus dans une seconde phase.

Repas des aînés :

En raison du calendrier électoral dans le cadre des élections régionales fixées au 6 et 13 décembre 2015, le repas des aînés sera décalé au 7 février 2016.

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Téléphone : 03 87 61 81 99

Fax : 03 87 61 87 64

Email : mairie.verneville@orange.fr

Ouvert au public : Mardi 17h00 - 19h00
 Vendredi 17h00 - 19h00



LA POSTE

Ouvert au public : Lundi 9h30 - 11h00
 Mardi 17h 30 - 19h00
 Mercredi et jeudi 9h30 - 11h00
 Vendredi 9h30 - 11h00
 et 17h00 - 18h30
 Samedi 10h00 - 12h00



DECHETTERIE

Route d'Amanvillers

Ouvert au public : Lundi 14h00 - 18h30
 Mercredi 9h30 - 18h30
 Vendredi 14h00 - 18h30
 Samedi 9h30 - 18h30
Fermeture des portes à 18h20



BIBLIOTHEQUE

Ouvert au public : Jeudi 17h30 - 19h30
Fermeture durant les vacances scolaires



